

**DEPARTEMENT DE LA CORSE DU SUD**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE PROPRIANO**  
**MAIRIE DE PROPRIANO**  
Séance du 10 novembre 2022

L'an Deux Mille vingt-deux et le dix novembre à 17H00, le Conseil Municipal de cette Commune, convoqué en date du 4 novembre 2022, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances et sous la présidence de M. Paul-Marie BARTOLI, le Maire.

**OBJET : Projet de création d'un espace du conte au Théâtre de Propriano- Plan de financement.**

**PRESENTS :** Paul-Marie BARTOLI, Audrey CASSETARI-DOMENICHINE, Virgile CAVALLI, Santa DUVAL, Ghislaine ETTORI, Alain FAGGIANI, Colette ISTRIA, Ange LARI, Ange-François LEANDRI, Ange-François LECA-MONDOLONI, François MONDOLONI, Jean-Baptiste OLLANDINI, Myriam PUTHOD-HONORE, Margaux ROBINET-MONDOLONI, Elisabeth TABERNER.

**PROCURATIONS :** Michel COLONNA à Jean-Baptiste OLLANDINI, Marie-Jeanne DIGIACOMO-CHIUDINO à Colette ISTRIA, Jacqueline GIANNETTI à Elisabeth TABERNER, Thierry GIRASCHI à Ghislaine ETTORI, Paul PETRELLI à Ange-François LEANDRI, Angélique PIANELLI-CASANOVA à Myriam PUTHOD-HONORE, Christine PINNA à Audrey CASSETARI-DOMENICHINE, François-Joseph SCANAVINO à Alain FAGGIANI, Lydia WARTON à Santa DUVAL.

**ABSENTS :** Dominique CARLOTTI, Vannina LARI, Jean-Pierre LUCIANI.

Mme Elisabeth TABERNER est désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Maire indique au Conseil Municipal qu'il souhaite renforcer le travail de sensibilisation à l'action culturelle au Théâtre Municipal.

Celui-ci prendra plusieurs formes :

- 1- **Les projets inter-établissements conteurs ;**
- 2- **Les classes Conte**, avec des journées conte, incluant un spectacle, une rencontre, un atelier de pratique au conte et des ateliers de découverte des métiers liés au spectacle ;
- 3- **La résidence**, qui permet de déployer un projet artistique et culturel sur le temps et l'espace, en impliquant plusieurs équipes artistiques et structures partenaires.

Ce travail se fera en partenariat avec La Médiathèque de Propriano, d'Olmeto, le Conservatoire de musique et de danse et le Centre d'art polyphonique de Corse et permettra un apprentissage sensible et pratique de la narration et la transmission orale notamment de notre patrimoine, une sensibilisation des enseignants via un stage pratique et un partage d'expériences entre les différents participants.

Pour se faire, le Maire propose au Conseil Municipal de créer un espace du conte dans le hall d'entrée du Théâtre Municipal d'une superficie de 30 m<sup>2</sup>.

Le Maire précise que ce projet a été estimé à 72 466 € HT (maîtrise d'œuvre comprise) et propose le plan de financement suivant :

Collectivité de Corse	60%	43 480.00 €
Part Communale	40%	28 986.00 €
<b>TOTAL HT</b>		<b>72 466.00 €</b>

**Le Conseil Municipal, ouï l'exposé du Maire et après en avoir délibéré :**

- **APPROUVE** le projet de création d'un espace du conte au Théâtre de Propriano.
- **AUTORISE** la demande de subvention auprès de la Collectivité de Corse.
- **DIT** que les crédits seront prévus au Budget primitif 2023 de la Ville.

La présente délibération est adoptée par 24 voix Pour, 0 voix Contre.

FAIT ET DELIBERE A PROPRIANO, LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS  
ET ONT SIGNE AU REGISTRE TOUS LES MEMBRES PRESENTS.

Télétransmission de l'acte, le : 14.11.2022

Publication électronique de l'acte exécutoire le : 16.11.2022

Fait à PROPRIANO, le 10 novembre 2022

Le Maire

  
Paul-Marie BARTOLI

La Secrétaire de séance

  
Elisabeth TABERNER

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212002497-20221110-2022-070-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/11/2022

